



Les objectifs de l'Association Information Prévention Santé sont de soutenir l'autonomie et la qualité de vie et rendre la plage accessible aux personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, se déplaçant avec des cannes ou déambulateur ou personnes âgées sensibilisées à la baignade).  
Participer à la prévention des effets psychologiques qui sont dus à l'isolement de ces personnes. Leur faire profiter du site qui est offert en sécurité pour qu'elles puissent découvrir de nouvelles sensations, profiter d'une simple promenade sur la plage et stimuler leur toucher par les différents éléments (sable, eau de mer, vagues).  
Mais aussi en filigrane essayer de modifier les regards des valises plagistes qui sont au même titre que les utilisateurs du Tiralo, sensibles aux joies du bord de mer.

A.I.P.S. met gratuitement à disposition des plagistes, deux :

# TIRALO

Fauteuil roulant de mer et de sable



# TIRALO : Notes explicatives

Le tiralo est un fauteuil roulant qui a deux fonctions :

- Tracté par un accompagnant, il roule sur le sable et permet la promenade au bord de l'eau.

- Il flotte dans l'eau de manière très stable. Un accompagnant garantit les déplacements et la sécurité. A partir de là, il est possible pour les nageurs le désirant de sortir du fauteuil pour se baigner intégralement.

Emplacement : près du poste de secours de la plage des grands sables entrée EST.

Mise à disposition de 13h à 19h du 01/07 au 01/09 sous surveillance des sauveteurs en mer (par mer calme = drapeau vert).  
Numéro des sauveteurs : 02 97 31 89 79  
Emprunter le tiralo au poste de sauveteur, le transfert dans le tiralo devra se faire sur le parking, puis traverser la route et descendre la cale (2 accompagnateurs sont nécessaires à ce moment : pente supérieure à 5%) jusqu'au sable.

Afin de favoriser l'utilisation du tiralo par les résidents du Foyer de l'île un planning d'horaire prioritaire est mis en place. Du lundi au vendredi de 14 heures à 16 heures.

Durant ces heures fixées en semaine l'utilisation du Tiralo sera prioritaire pour un groupe de 5 à 7 résidents du Foyer de l'île. Sachant que l'utilisation des Tiralos ne sera pas constante pendant ses horaires, il sera tout de même possible de partager les temps de baignades avec des utilisateurs extérieurs s'ils le désirent, des arrangements peuvent se négocier avec l'équipe d'accompagnement du foyer d'accueil médicalisé.

Une place de parking pour personnes handicapées est située à proximité d'un plan incliné qui donne accès directement au sable de la plage. Possibilité de se transférer d'un Fauteuil au Tiralo puis accès à la plage. Cette année, un tapis répartiteur de charge permettra de réaliser le transfert sur la plage.

Conseils pour les plagistes :

- La plage ne présente aucun endroit ombragé : pensez au matériel nécessaire (parasol, huile solaire, point d'eau potable). Il n'y a pas non plus de toilettes à proximité.

- La température de l'eau de la plage des grands sables oscille entre 16 et 19°C : les baigneurs frileux pourront donc amener leur combinaison. La baignade doit être très progressive, il faudra se mouiller le corps (tête et ventre) avant d'aller complètement dans l'eau.

- Mettre le gilet de sauvetage fourni par les sauveteurs et rester toujours accompagné lors de la baignade dans le TIRALO

Pour plus de renseignement contacter Fabien Ferrari au 02 97 31 48 67



Mise à disposition des personnes à mobilité réduite gratuitement.

Il est impératif d'être deux accompagnateurs sensibilisés à ce matériel et de présenter une attestation d'assurance en responsabilité civile.

# La Joëlette

Les bénévoles volontaires pour nous accompagner dans les petites randonnées seront les bienvenus.

## Quelques explications sur la Joëlette

L'invention de la Joëlette revient à un accompagnateur en montagne, Joël Claudel, qui voulait pouvoir continuer à emmener en balade Stéphane, son neveu myopathe. Cet appareil de transport ne comporte qu'une seule roue et permet ainsi de se faufiler dans les sentiers. Le siège, à adapter en fonction du handicap, est placé au dessus de la roue. Des brancards à l'avant et à l'arrière permettent de faire rouler l'engin.



Une suspension, un vérin pour régler la hauteur des brancards, et un frein complètent l'équipement. Emplacement : La Joëlette doit être empruntée au foyer d'hébergement pour adultes handicapés de l'hôpital Yves Lanco (Le Palais), qui se situe le long de la Saline.

Appeler en semaine aux horaires de bureau au **02 97 31 48 67** et de préférence quelques



semaines en avance ou au **02 97 31 60 04**

Mise à disposition tous les jours de l'année sous réserve de prévenir à l'avance (en semaine et aux horaires de bureau), le personnel du foyer de l'île pour venir l'emprunter. Vous devrez remplir un formulaire précisant la date d'emprunt et la date de remise du matériel. Un planning de réservation à la semaine sera établi. Un temps d'essai avec une personne compétente sera essentiel avant le prêt du matériel.

